

## **SYNDICAT MIXTE POLE RIED BRUN**

### **PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL Séance du 24 septembre 2024**

***Sous la présidence de M. Marc BOUCHE, Président***

Monsieur Marc Bouché souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 18 h 30

Membres présents :

Déléguée d'Andolsheim  
Déléguée de Bischwihr  
Délégué de Fortschwihr  
Déléguée de Grussenheim  
Délégués de Porte du Ried

Délégué de Horbourg-Wihr  
Délégué de Jepsheim  
Délégués de Muntzenheim

Délégué de Wickerschwih  
Délégué de Urschenheim  
Délégué de Durrenentzen  
Délégué de la Communauté de communes  
Alsace Rhin-Brisach

Mme Elisabeth BRAESCH  
Mme Sabine KIENTZ  
M. Michel CAUMETTE  
Mme Estelle BRAULT-PELUZZI  
Mme Carine BAUMANN  
M. Christian DURR  
Mme Michèle SCHILLINGER  
M. Daniel BOEGLER  
M. Joël HENNY  
M. Marc BOUCHE  
Mme Christelle LEHRY  
néant  
M. Robert KOHLER,  
néant  
  
M. Sébastien FRECHARD

Membres absents excusés :

Mme Pauline HAMRAOUI, déléguée d'Andolsheim, qui a donné procuration à Mme Elisabeth BRAESCH  
M. Richer LEY, délégué de Wickerschwih, qui a donné procuration à Mme Christelle LEHRY  
Mme Lyubica DAUSSE, déléguée de Wickerschwih, qui a donné procuration à Mme Sabine KIENTZ  
M. Marie-Joseph HELMLINGER délégué de Bischwihr

Membre absent :

M. Paul BASS, délégué de Durrenentzen  
M. Arthur URBAN, délégué de Horbourg-Wihr  
Secrétaire de séance : M. Daniel BOEGLER

Assistaient également à la réunion :

M. Emmanuel RÉMY, professeur de musique au collège Alice Mosnier ; M. Jean-Marc BONNICI, proviseur du collège Alice Mosnier ; Mme Aurélie GEBHARD, agent contractuel

## ***Ordre du Jour***

### **COMPETENCE OBLIGATOIRE**

**A**

A.1 – Convention pour la création d'une CHAM (classe à horaires aménagés musique) à la rentrée 2025-2026

A.2 – Intervention de Monsieur BONNICI Jean-Marc, Proviseur du Collège Alice MOSNIER

### **COMPETENCE OBLIGATOIRE**

**A**

#### **A.1 – Convention pour la création d'une CHAM (classe à horaires aménagés musique) à la rentrée 2025-2026**

Interventions de M. Emmanuel RÉMY et de M. Jean-Marc BONNICI

Suite aux différents spectacles d'envergure montés depuis 3 ans dans le cadre de l'option « Chant Choral & Techniques de la scène », et face à la situation géographique de l'établissement regroupant un territoire de vie de 12 communes, le but est de créer une C.H.A.M. qui permettra aux jeunes de bénéficier d'une pratique musicale et artistique de qualité, grâce à une organisation du temps scolaire compatible avec des activités d'expression et de culture au sein même de leur collège.

La C.H.A.M. Chœur de scène permettra aux élèves de continuer de bénéficier de projets pédagogiques ambitieux en s'appuyant sur une formation complète et des partenaires expérimentés. De même, les élèves pourront réussir au mieux leur parcours scolaire et développer leur culture humaniste grâce à la pratique vocale en scène.

A travers le chant et le jeu scénique, l'élève construit des compétences qui lui serviront dans sa scolarité et dans la vie future.

Les deux derniers spectacles de 2023 et 2024 ont concerné 80 élèves et 86 élèves, soit plus de 10% des effectifs du collège ; pour 2025, 81 élèves sur 3 niveaux (28 en 3<sup>ème</sup>, 23 en 4<sup>ème</sup> et 30 en 5<sup>ème</sup>). Pour 2025 une collaboration se fera avec le conservatoire de Colmar pour la partie musicale.

La section C.H.A.M. sera ouverte dès la 6<sup>ème</sup>, et présentée et proposée à tous les élèves du secteur en fin de CM2.

Son intérêt est qu'elle ne fixe pas de prérequis et ne suppose aucune compétence particulière.

La C.H.A.M s'appuiera sur un emploi du temps plus adapté et constituera une structure pérenne.

De plus, chaque année, 8 élèves du collège sont formés à la régie de spectacle (plateau, coulisses, technique).

La mise en place de cette C.H.A.M. nécessite un partenariat entre le collège et le Syndicat Pôle Ried Brun, propriétaire de l'Espace Ried-Brun, salle de spectacle de 400 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 450 personnes.

Le syndicat Pôle Ried-Brun :

- Met à disposition gratuite l'Espace Ried-Brun pour 4-5 journées de répétition par année scolaire
- Met à disposition gratuite la salle pour 3 soirées de représentation publique
- Organise le transport aller-retour des élèves du collège pour les répétitions
- Met à disposition son régisseur général

- Octroie une subvention annuelle au collège Alice Mosnier dans laquelle une partie est allouée à ce spectacle.

Ainsi est établie une convention entre le collège Alice Mosnier et le Syndicat Pôle Ried Brun, reprenant ces différents points et permettant la création de cette C.H.A.M. Le dossier doit être déposé au rectorat pour le 15 octobre en vu du financement de cette classe.

Le conseil syndical, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le proviseur Jean-Marc Bonnici et de M. Emmanuel Rémy, puis celui du Président détaillant le projet de convention à signer avec le collège Alice Mosnier de Fortschwihr, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des délégués présents et représentés des communes votantes :

- Approuve la création d'une C.H.A.M (Classe à Horaires Aménagés Musique) à compter de l'année scolaire 2024/2025
- Autorise le Président à signer la convention concernant la création et le fonctionnement de cette Classe à Horaires Aménagés Musique

## **A2 Intervention de Monsieur Bonnici proviseur du collège Alice Mosnier**

### 1. Sécurisation des établissements scolaires : alerte à la bombe

Les exercices de sécurité doivent évoluer avec les nouvelles menaces tel que les alertes à la bombe et les risques d'intrusions malveillantes.

- Appels immédiats gendarmerie et caserne de pompiers par la direction
- Évacuation immédiate du collège
  - o Message par le micro : « Urgence – Alerte danger – Évacuation immédiate »
  - o Les enseignants ouvrent les portes et fenêtres et partent avec la fiche d'appel et les élèves, vers le lieu de desserte des bus, avec leurs affaires ; toutes les armoires doivent être ouvertes
  - o Si l'alerte a lieu pendant la pause de midi, les élèves en récréation et ceux présents dans la cantine devront être guidés vers le point de rassemblement par la vie scolaire et les personnels disponibles
  - o Plus aucun visiteur ne sera autorisé à pénétrer dans l'établissement
  - o Activation d'une cellule de crise sur le lieu de rassemblement
  - o Une fois au point de rassemblement, chaque enseignant signale d'éventuels élèves manquants à la cellule de crise
  - o Le périmètre de sécurité est assuré par les forces de l'ordre (rayon de sécurité de 100 mètres autour de l'établissement)
  - o Évacuation vers la salle polyvalente de Fortschwihr ou les bâtiments religieux de Fortschwihr et Bischwihr.

Un exercice de sécurité grandeur nature (NOVI : NOmbreuses VIctimes) devrait avoir lieu au collège en fin d'année 2024. Les communes doivent attendre une information officielle qui sera diffusée aux habitants.

### 2. Marché des connaissances

Définition : temps défini durant lequel des « clients » se déplacent de stands en stands pour acquérir des savoirs ou des savoir-faire auprès de « vendeurs ».

C'est un lieu d'apprentissage où l'on donne et l'on reçoit.

Il s'est déroulé entre les élèves 6<sup>ème</sup> volontaires et les élèves de CM2 d'Horbourg-Wihr volontaires, lors des portes ouvertes du collège Alice Mosnier le 15 juin 2024.

Les étapes :

- Inventaire des stands :
  - Une liste des savoirs et savoir-faire qui seront enseignés va être établie
  - Pour cela, réalisation d'un sondage auprès des élèves pour identifier les choses qu'ils voudraient apprendre aux autres. Les offres sont centralisées par les adultes qui encadrent ce projet ; une liste prévisionnelle des stands est établie
  
- Préparer les enseignements
  - Les adultes référents aideront les élèves engagés dans le projet à se projeter dans le marché de connaissances ; fiche de préparation à compléter et affiche à créer pour présenter le stand
- Déroulement du marché
  - Lors des portes ouvertes du collège
  - Les adultes référents prépareront le déroulement de la matinée afin que les élèves ayant un stand au Marché des Connaissances puissent pleinement investir les visites du collège
- Qu'est-ce que je peux apprendre aux autres lors d'un Marché des Connaissances ?
  - Quelques exemples : apprendre à jouer aux échecs, à faire des bracelets brésiliens, apprendre un tour de magie, une chorégraphie, des astuces pour le jardinage, à faire une coiffure, à faire de l'origami...

Le but de ces actions est de travailler la citoyenneté, de faire participer le collège à la vie des communes : toutes actions en ce sens sont les bienvenues.

### 3. Service civique

Le collège est à la recherche de jeunes de 18 à 25 ans (étudiants ou autres) dans le cadre du service civique.

Fin de la réunion 19h30.